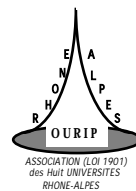


# Observatoire Universitaire Régional de l'Insertion Professionnelle

M.COMTE

## L'insertion professionnelle des étudiants en Histoire de la Région Rhône-Alpes

Étudiants inscrits en deuxième ou troisième  
cycle de Histoire



---

## INTRODUCTION

Rappelons les principales caractéristiques méthodologiques<sup>1</sup>, concernant les conditions de recueil de l'information et la population retenue pour l'exploitation statistique détaillée.

### **Recueil.**

Les résultats sont issus d'un questionnaire adressé par voie postale à **tous** les étudiants satisfaisant aux critères de choix. Le taux de réponse étant de l'ordre de 50%, ils reposent en fait sur un *échantillonnage*. Celui-ci n'étant pas aléatoire, les résultats ont été redressés à l'aide d'une étude du comportement de non-réponse.

Bien que le taux de sondage soit très élevé, les effectifs absolus pris en compte sont faibles et les résultats statistiques doivent être interprétés avec prudence. Les pourcentages sont mentionnés pour faciliter la lecture des tableaux, mais ils sont affectés d'une incertitude non négligeable (+/- 5 points environ pour les fréquences faibles ou élevées et +/- 9 points pour les fréquences médianes).

Si les valeurs absolues sont imprécises, les différences entre sous-populations (ex : entre les salaires selon les niveaux de diplôme) sont statistiquement significatives (test du Khi-deux à 95 ou 99%).

### **Population.**

La population qui a été *interrogée* comprend :

**Tous les étudiants inscrits en 2° ou 3° cycle d'histoire en 86/87, dans une des 8 Universités de la Région Rhône-Alpes, non réinscrits dans la même Université en 87/88.**

Pour étudier valablement l'insertion professionnelle, il ne faut prendre en compte que des personnes dont le cursus d'entrée dans la vie active a une durée similaire.

On voit alors que la définition ci-dessus est trop vaste, puisque certains étudiants poursuivent leurs études (dès 87/88) hors de leur Université d'inscription antérieure ou les reprennent (dans la même Université ou ailleurs) en 88/89 ou en 89/90.

Par ailleurs, il vaut mieux éliminer les personnes qui ont déjà une activité professionnelle ancienne. Le critère de distinction sommaire (mais finalement assez efficace) utilisé par le CEREQ, qui ne retient que les étudiants qui ont 27 ans ou moins en 1986 s'avère ici inadapté en raison du nombre de doctorants, capésiens ou agrégatifs, pour lesquels cet âge n'est pas excessif.

**L'essentiel de l'étude porte donc sur les étudiants en formation initiale qui n'ont effectué aucun cursus d'études entre 1987 et la date de l'enquête (2° trimestre 90) .**

---

<sup>1</sup> Pour une présentation plus détaillée, voir l'annexe 1.

**Champ retenu (résumé).**

Etudiants de second ou troisième cycle inscrits en Histoire dans une des 8 Universités de Rhône-Alpes en 1987, non réinscrits dans la même Université l'année suivante.  
**moins** étudiants poursuivant ou reprenant une formation entre 1987 et 1990.

**Flux observés.**

Les étudiants non réinscrits dans la même Université l'année suivante commencent leur insertion professionnelle ou reprennent des études :

<b>Ensemble des répondants</b>	
Insertion professionnelle	<b>72</b>
Prolongation d'études en 87/88	<b>56</b>
Reprise d'études ultérieure	<b>20</b>
<b>TOTAL Répondants</b>	<b>148</b>

**Plan du rapport.**

Le rapport comprend deux parties :

1. Une description générale des caractéristiques de la population étudiée.
2. Un bilan au bout de deux ans et demi de leur situation professionnelle.

Il est complété par quatre annexes :

- une annexe méthodologique détaillée.
- une liste exhaustive des appellations de profession.
- une liste exhaustive des activités principales d'entreprises dans lesquelles les enquêtés travaillaient en 1990.
- une liste exhaustive des diplômes les plus élevés obtenus.

## I. DESCRIPTION GENERALE DE LA POPULATION DES ETUDIANTS ARRETANT DEFINITIVEMENT LEURS ETUDES.

La population des "sortants définitifs" présente les caractéristiques suivantes :

- **61% de femmes.**
- en mars 1990, l'âge médian est de l'ordre de **30 ans**, soit une fin d'études à 27 ans.
- **la moitié** sont célibataires; les **2/3** n'ont pas d'enfants.

Il s'agit d'une population en moyenne âgée, ce qui s'explique par l'existence de la préparation aux concours, qui rend d'ailleurs difficile l'appréciation du début de l'insertion professionnelle pour tous ceux qui sont enseignants.

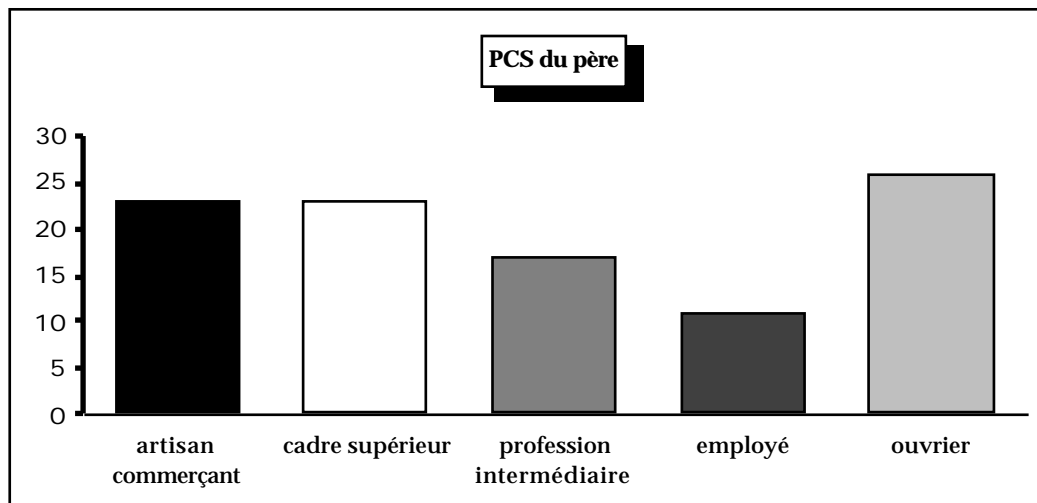
### 1. Origine géographique et sociale.

#### *Origine sociale.*

On ne dispose pour l'étudier que de déclarations sommaires sur la dernière profession exercée par le père et la mère. D'autre part, le taux de non-réponse est assez élevé. Elle est donc présentée ici à un niveau très agrégé.

PCS DES PERES.

Hors non-réponses (22%), 23% sont artisans commerçants, 23% sont cadres supérieurs, 17% "professions intermédiaires"<sup>1</sup>, 11% sont employés et **26% ouvriers.**



<sup>1</sup>La catégorie profession intermédiaire correspond à des personnes ayant à la fois un statut hiérarchiquement intermédiaire (entre les cadres supérieurs et les employés ou ouvriers), et jouant un rôle d'intermédiaire. On trouve principalement dans cette catégorie les instituteurs, maître-auxiliaires, infirmiers, éducateurs, assistantes sociales, les contrôleurs de la fonction publique. Dans les entreprises, on trouve la maîtrise, les représentants, les gradés des banques.

**PCS DES MERES.**

42% des mères sont inactives. Pour le reste, environ la moitié sont employées ou ouvrières, les autres se partageant à peu près également entre artisans commerçants (activité commune avec le père), cadres supérieurs et professions intermédiaires.

PCS des mères (NR exclues)	en %
artisan/commerçant	9
cadre supérieur	3
profession intermédiaire	17
employé/ouvrier	23
inactif	48
TOTAL	100

La comparaison avec d'autres filières (économie, LEA), ou avec les chiffres France entière (CEREQ) suggère une proportion relativement élevée d'étudiants issus de familles modestes, en particulier ouvrières, ainsi que d'artisans/commerçants.

**Origine géographique.**

Elle est appréciée par le lieu de passage du bac : 80% sont originaires de Rhône-Alpes (50% académie de Lyon, 30% Grenoble).

Tous ces étudiants finissent leurs études dans l'Université où il se sont inscrits (pas de "circulation" en cours d'études).

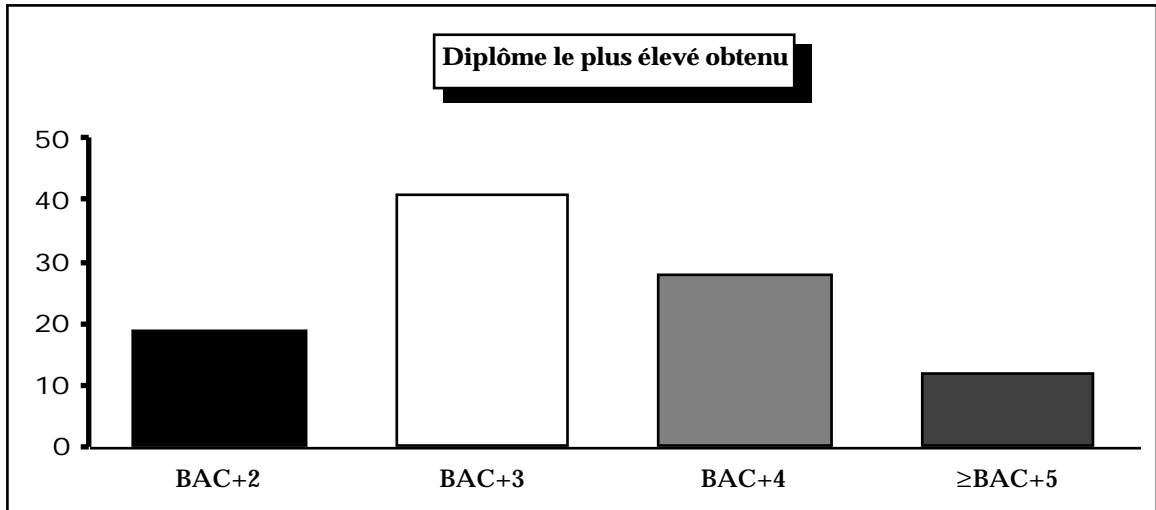
**2. Etudes.****Bac.**

46% ont un bac A, environ 20% un bac B, 20% un bac D et 10% un bac C.

**Diplôme le plus élevé.**

En mars 1990, le décompte des diplômes les plus élevés est le suivant :

Niveau de diplôme le plus élevé obtenu	
en %	
Bac+2	19
Bac+3	41
Bac+4	28
Bac+5 & plus	12
TOTAL	100



L'importance des sorties au niveau licence est en rapport avec le système de concours: plus de la moitié des étudiants ayant comme diplôme le plus élevé la licence ont, par ailleurs, réussi à un concours (CAPES et surtout diplôme d'instituteur).

**Autres études et emploi en cours d'études.**

Environ 20% des étudiants suivent en parallèle un autre cursus en 1986/87.

70% ont un emploi en cours d'études (mars 1987). Ce pourcentage très élevé est à mettre en rapport avec la sélection aux concours, qui introduit une file d'attente : il s'agit pour les 2/3 d'emplois dans l'enseignement. La moitié est stable (instituteurs, PEGC, enseignants du technique), l'autre moitié précaire (surveillants ou des maîtres auxiliaires).

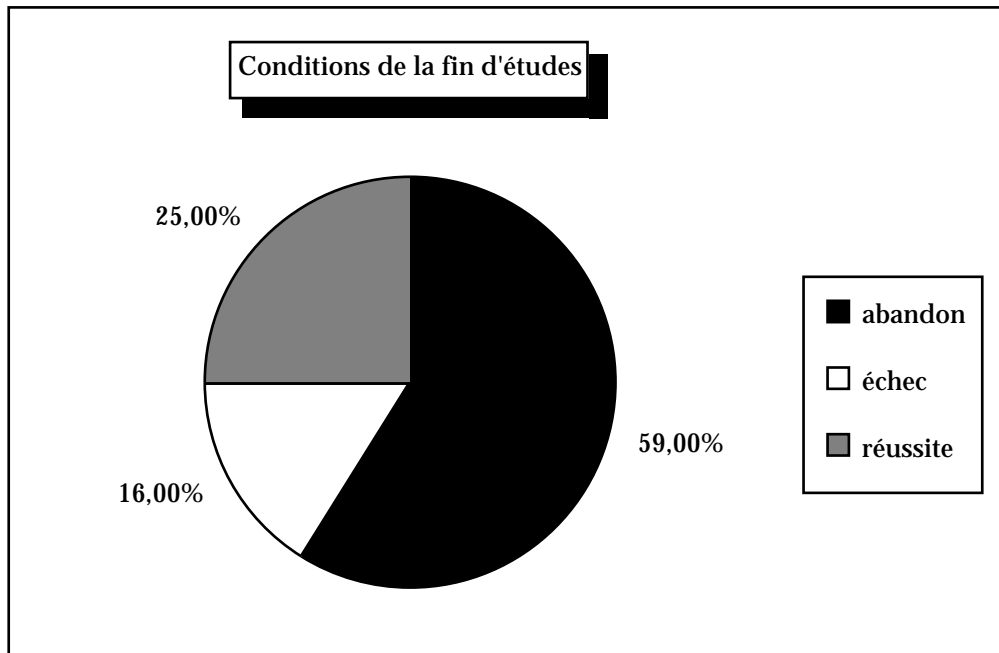
**Conditions de la fin d'études.**

16% des sortants ont échoué à l'examen dans leur cursus d'inscription en 1987.

58% ne se sont pas présentés à l'examen en 1987, et peuvent être considérés comme ayant abandonné leurs études.

Au total, **près de 75% des étudiants** qui sortent du cursus le font sans avoir obtenu le dernier diplôme auquel ils étaient inscrits. Les interruptions proviennent d'étudiants inscrits en licence, mais aussi en maîtrise.

Il est à noter que ce taux n'est pas significativement inférieur pour les étudiants qui n'ont pas d'emploi au cours de leurs études.



**En résumé**, les étudiants d'histoire sont souvent engagés, parfois depuis assez longtemps, dans la vie professionnelle, comme enseignants. Seuls les plus jeunes (24 ans en 1987) ne sont pas encore en emploi. Il est donc difficile de parler d'insertion professionnelle au sens classique, la prise d'emploi s'accompagnant presque toujours d'une poursuite ou d'une reprise ultérieure d'études, orientée vers les concours. L'arrêt des études survient alors sous forme d'un abandon, ou à l'issue d'un échec.

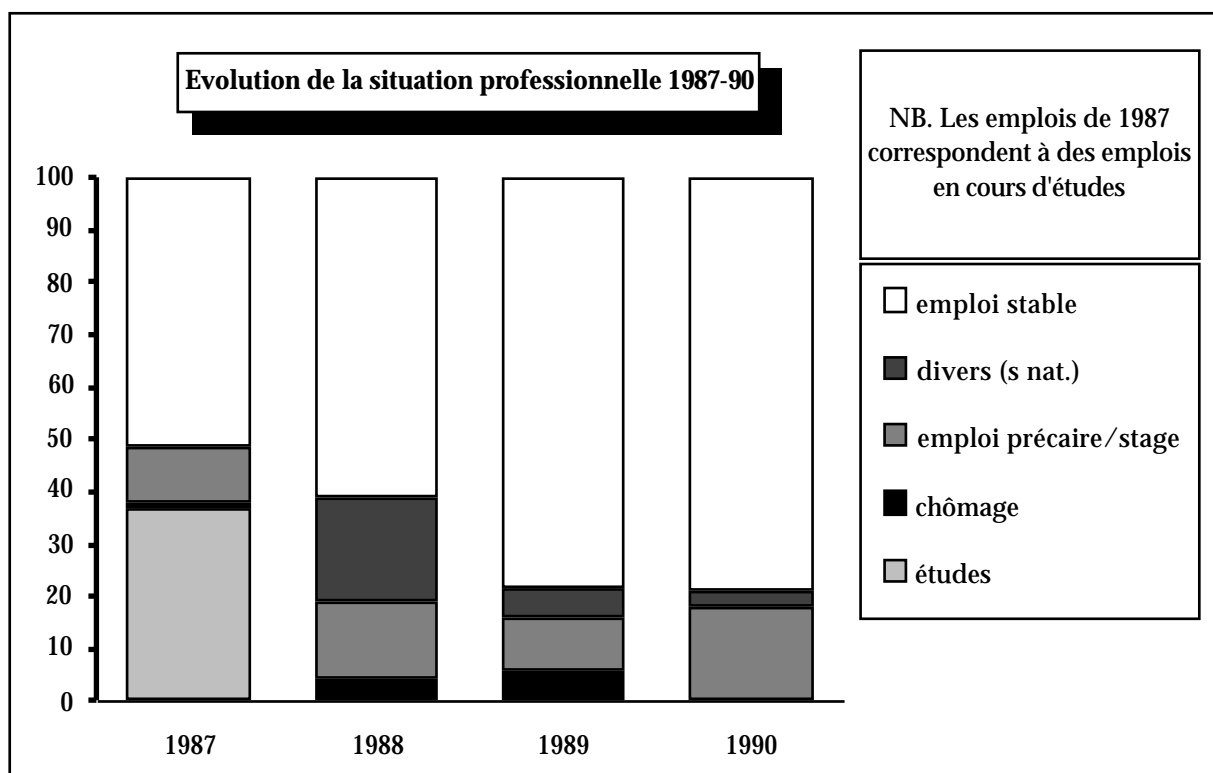
## II. LA SITUATION PROFESSIONNELLE DEUX ANS ET DEMI APRES LA SORTIE.

Si, donc, on ne peut parler d'insertion au sens strict, on peut cependant s'interroger sur l'évolution de la situation des étudiants pendant la période qui suit leur sortie. Par ailleurs, plusieurs indicateurs permettent de rendre compte de la situation professionnelle en mars 1990 et de sa "qualité". Nous retiendrons ici: stabilité de l'emploi, catégorie socio-professionnelle, salaire, localisation, "satisfaction" dans l'emploi.

### 1. Bilans successifs.

Le questionnaire permet de dresser des bilans assez précis des positions par rapport à l'emploi. Les dates retenues ont été les mois de mars 87 (en cours d'études), puis 88, 89 et 90. L'évolution apparaît clairement :

- croissance de l'emploi et en son sein de l'emploi stable.
- les chiffres du chômage, sont faibles.
- le retour du service national se traduit par des emplois précaires qui représentent encore un peu moins du 1/5 de l'ensemble en 1990.



### 2. Indicateurs de parcours.

Les durées de chômage et d'emploi précaire sont courtes. Ainsi, un dixième ont cherché un emploi plus de 6 mois.

Ces chiffres sont faibles, mais ils sont à mettre en relation avec le nombre élevé d'emplois stables (ou non) occupés en cours d'études.

### 3. Emploi, inactivité, chômage, en mars 1990.

Les étudiants n'ont pas repris ultérieurement leurs études. Dans ces conditions, la durée théorique depuis leur sortie du système universitaire est de 33 mois (si l'on prend comme point de départ juin 1987). Compte-tenu du fait que certains diplômes sont décernés en septembre et que la recherche effective d'emploi débute souvent à cette même date, la durée de présence sur le marché de l'emploi est de l'ordre de 2 ans et demi. En mars 90, près de 80% occupent un emploi stable.

Situation en mars 1990	
en %	
chômage	3
précaire	18
stable	78
Inactifs	1
TOTAL	100

### 4. Professions exercées.

Les étudiants en histoire sont à 60% environ dans l'enseignement, public, privé, ou la formation continue.

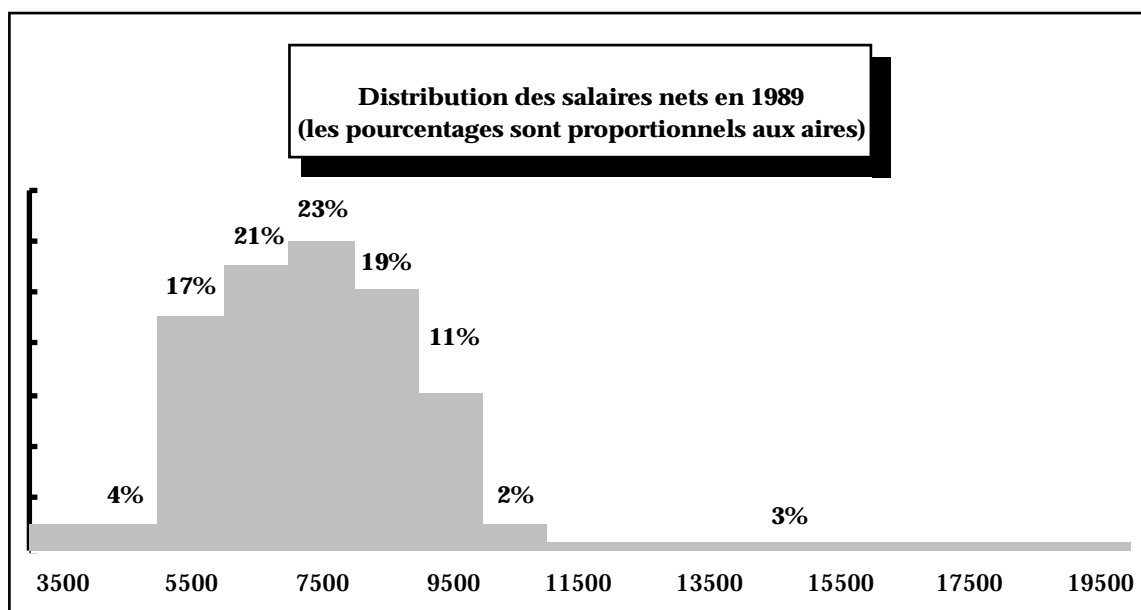
Un quart environ occupe des fonctions administratives dans les entreprises ou dans les Administrations publiques et un peu moins de 10% s'occupent de documentation ou information (y compris presse).

Le classement en PCS fait apparaître une nette prééminence de la catégorie "professions intermédiaires" (plus de 55%), les "cadres supérieurs" constituant le second gros bloc (un quart). Rappelons que les professeurs certifiés ou agrégés sont classés "cadres supérieurs", tandis que les Maîtres auxiliaires, instituteurs, PEGC etc. sont en "professions intermédiaires". Moins de 15% sont "employés".

Les glissements hiérarchiques sont évidemment très faibles entre l'emploi occupé en octobre 1987 et mars 1990: les personnes concernées ont déjà un emploi et elles n'acquièrent aucun titre supplémentaire pendant la période.

### 5. Salaire.

Il s'agit du salaire net mensuel, ramené à un plein-temps (il y a peu de mi-temps). Le salaire médian est de l'ordre de 7.000 à 8.000 F, le salaire moyen étant similaire. La distribution est très concentrée, ce qui est logique compte-tenu de l'homogénéité de l'employeur (administration publique) et de l'activité exercée (enseignement).



L'élément essentiel pour la rémunération étant la réussite à un concours, il y a peu de différences de salaire entre les niveaux de diplôme.

## 6. Appréciation portée par les étudiants sur la relation emploi/études.

Deux questions permettent de fournir une évaluation que l'on qualifiera de "relative", dans la mesure où les réponses sont inévitablement assez sensibles à la formulation retenue (le taux de non-réponse est élevé, un peu moins de 20%).

### **"Adéquation" de la formation à l'emploi occupé.**

La première demande directement si la formation est "adéquante à l'emploi occupé". Si l'on élimine les personnes n'ayant pas d'emploi et celles ayant choisi délibérément une orientation différente de celle de leurs études, un peu plus de 40% déclarent leur formation bien adaptée, un peu plus de la moitié étant insatisfaits, les autres apportant des nuances.

La principale critique est l'absence ou l'insuffisance de formation *pédagogique*. Ceci se comprend bien si l'on songe qu'une part non négligeable exercent une fonction d'enseignement sans avoir obtenu de concours: or, l'Education Nationale n'organise de stages pratiques que pour les titulaires.

### **Adéquation de l'emploi au projet.**

La seconde porte sur l'adéquation de l'emploi actuel aux ambitions qu'ils ont à la fin de leurs études: "Votre emploi actuel satisfait-il à ce que vous aviez envisagé à la fin de vos études".

Hors non-réponses, les appréciations favorables sont plus nombreuses que les défavorables sont à peu près équivalentes (63% contre 37%).

Les appréciations défavorables correspondent pour une part à des emplois *déqualifiés*, ou occupés "faute de mieux", mais près de la moitié évoquent des motifs hétérogènes: il semble donc que la critique concerne autant les conditions d'exercice du métier (choisi) que la contrainte d'occuper un emploi dans l'attente de mieux.

50% d'"insatisfaits" cherchent un autre emploi contre 15% environ de ceux qui sont "satisfaits". Ce pourcentage n'est cependant pas très élevé (à titre indicatif, 80% chez les Economistes).

Exceptionnellement, si l'on se réfère aux autres filières, il n'y a pas de lien entre l'insatisfaction professionnelle et le jugement sur les études. De même, on est surpris de ne trouver aucune relation au salaire ou au type d'activité exercée (enseignement ou non).

### Etudiants en continuation ou reprise d'études.

Un peu plus de la **moitié** des étudiants interrompent provisoirement leurs études, ou les poursuivent dans une autre Université (plus de 60%), une école ou autre établissement d'enseignement supérieur etc. Les reprises d'études, sont assez nombreuses (1/4 environ) dans la mesure où les étudiants s'engagent dans une activité professionnelle (enseignement) et reviennent ensuite passer les concours.

La répartition entre filières est la suivante:

Filières suivies	en %
histoire	<b>48</b>
information/communication	<b>27</b>
divers (droit, gestion)	<b>25</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

En éliminant les non réponses et les niveaux non identifiables, les poursuites d'études se partagent par tiers entre second cycle, troisième cycle et préparation de concours.

*Caractéristiques particulières de la population poursuivant des études.*

Les étudiants qui poursuivent leurs études semblent avoir un profil plus "dynamique": s'il semble logique qu'il y ait moins d'"abandons", le rapport réussite/échec est beaucoup plus élevé (4 à 1 contre 1,5 à 1).

Ils ont en général une scolarité moins ancienne, même à niveau d'inscription similaire et le niveau de diplôme qu'ils obtiennent est sensiblement supérieur à celui de ceux qui arrêtent leurs études, l'écart tenant d'ailleurs davantage aux maîtrises (45% contre 29%) qu'aux troisièmes cycles (25% contre 18%). Par ailleurs, ils sont plus nombreux à être cadres supérieurs (même avec une ancienneté moindre) et à trouver leur formation *adéquate* (65% contre 40%). On ne retrouve pas le même écart sur la "satisfaction" dans l'emploi.

Ils sont moins nombreux à être dans l'enseignement, le transfert se faisant essentiellement en direction des métiers de la documentation/information, plutôt dans la fonction publique.

Bien sûr, du fait de leur entrée plus tardive dans la vie active, ils ont davantage des salaires faibles ou des emplois précaires, mais on peut noter que la proportion de salaires élevés est doré et déjà similaire à celle observée chez les étudiants qui ont arrêté leurs études.

---

## CONCLUSION.

La filière universitaire histoire reste très fortement polarisée par *l'enseignement*. L'engagement dans la vie active n'attend pas la fin des études, qui est souvent retardée par l'attente de la réussite aux concours.

Les nombreux échecs et abandons ne semblent pas s'expliquer par l'exercice d'une activité professionnelle, puisqu'ils touchent de la même façon ceux qui ne travaillent pas au cours de leurs études.

Les débouchés en dehors de l'enseignement sont minoritaires. Ils se partagent entre l'administration et le secteur privé. Dans ce cas, on trouve à la fois des étudiants qui valorisent des formations complémentaires (droit, gestion) à un bon niveau et d'autres qui occupent des emplois de faible qualification (employés), et mal rémunérés.

Les poursuites d'études nombreuses en dehors de l'Université d'origine, proviennent pour une part de bons étudiants qui cherchent ailleurs une spécialisation, un diplôme complémentaire ou une formation professionnelle. Il n'est pas rare alors qu'ils partent dès le niveau licence.

---

## Annexe 1. méthodologie.

Bien que les questions méthodologiques soient austères, elles sont indispensables pour bien comprendre les résultats obtenus. Le résumé figurant en début du rapport est rédigé à cet effet.

Il convient de distinguer soigneusement la population qui a été sollicitée (champ de l'enquête) (Section 1), des sous-populations qui sont étudiées (Section 2). L'ensemble est évidemment tributaire des problèmes de recueil (Section 3).

### I. Le champ de l'enquête.

L'enquête se propose de mettre en évidence une population d'étudiants abandonnant *définitivement* leurs études pour entrer dans la vie active. Mais, il n'est pas possible de sélectionner a priori cette population.

#### 1. LES CRITERES RETENUS.

La définition utilisée par le CEREQ pour ses études d'insertion retient tous les étudiants inscrits en second ou troisième cycle pendant l'année scolaire 1986/87, non réinscrits dans un autre établissement d'enseignement supérieur. L'usage de cette définition, avec les ajouts ou les nuances que nous verrons ci-dessous, est tout à fait fondée du point de vue de l'insertion professionnelle.

##### a. La prise en compte de toutes les sorties de second cycle.

Il est fréquent de voir effectuer des enquêtes portant sur des "promotions" de diplômés, par exemple les étudiants inscrits en maîtrise au cours d'une année donnée. Cette méthode est insatisfaisante : lorsqu'on observe la population concernée deux ans plus tard, certains viennent de terminer un DEA, d'autres ont leur DESS depuis un an, d'autres enfin sont depuis deux ans sur le marché du travail. Compte-tenu des changements importants qui affectent la situation professionnelle à ses débuts, les situations de ces sous-populations sont très hétérogènes et les résultats n'ont pas de signification.

Si l'on ne retient que les sortants de maîtrise par exemple, l'intérêt de l'étude est faible compte-tenu d'un taux de poursuite d'études en troisième cycle assez élevé et croissant. D'autre part, si l'on ne retient que les diplômés, on élimine les étudiants qui ont échoué ou abandonné leurs études; enfin, on risque aussi de compter deux fois les étudiants ayant obtenu une licence, puis une maîtrise.

La seule manière logique de procéder consiste à saisir les étudiants à la même *date* de sortie.

On voit donc qu'une méthode correcte consiste :

- à définir une *population de référence* : compte-tenu du fait que les sorties antérieures au DEUG doivent être analysées dans un autre référent (celui de l'échec, de la sélection ou de la réorientation), que les sorties immédiatement après le DEUG (sans inscription en licence) sont exceptionnelles, la population ne comprend que des *diplômés de l'enseignement supérieur* (ils ont au moins un DEUG), et elle les comprend à peu près tous.

- à trier au sein de cette population les étudiants qui ont *interrompu* leurs études.

##### b. La notion d'interruption d'études.

Le critère retenu pour définir la population interrogée est la non-réinscription l'année suivante dans un autre Etablissement d'Enseignement Supérieur. Ce critère pose un double problème, méthodologique et technique.

Du point de vue méthodologique.

La définition n'est pas totalement satisfaisante, car certaines non-réinscriptions correspondent à des interruptions *provisoires* d'études, qui correspondent rarement à une tentative d'entrée dans la vie active (service militaire pour les hommes). Elles sont donc suivies de réinscriptions ultérieures.

Même en éliminant ces situations, l'homogénéité de la population choisie n'est pas parfaite: le Service National peut être effectué à l'issue des études, et raccourcir d'autant la durée effective d'insertion professionnelle.

Du point de vue technique.

Dans un premier temps, les Services Informatiques de Gestion, sur la base des fiches étudiants, procède au tri des étudiants inscrits en 2<sup>o</sup>/3<sup>o</sup> cycle *non réinscrits l'année suivante* dans la même Université.

Dans un second temps, le CEREQ, qui dispose d'un fichier France entière, procède à l'élimination a priori d'une bonne part des réinscriptions hors de l'Université originaire.

Dans le cas de notre enquête, nous ne pouvions qu'effectuer un tri *a posteriori* grâce aux informations contenues dans les questionnaires. L'inconvénient mineur (léger surcoût) est largement compensé par un avantage : nous disposons d'indications sur *toutes les sorties* (quasi-définitives) d'un établissement donné, ce qui permet d'apprécier les *circulations* entre établissements.

## 2. PLUSIEURS SOUS-POPULATIONS.

Compte-tenu des objectifs très différents qui peuvent être assignés à l'étude, et des particularités de l'investigation, nous avons retenu plusieurs sous-populations.

a. *Prolongations d'études hors de l'Université d'inscription et sorties "définitives"*.

Les "sorties", peuvent être définitives ("Insertion professionnelle"), correspondre à une poursuite normale d'études dans un autre établissement ("Prolongation d'études en 87/88"), ou à une interruption provisoire d'un an ou deux, suivie par une reprise d'études ("Reprise d'études ultérieure").

Les observations réalisées sur plusieurs filières montrent que le critère de tri originaire (non-réinscription l'année suivante) est insuffisamment discriminant, puisqu'une part non négligeable (jusqu'à 40%) des étudiants font une "fausse sortie".

Pour les besoins de l'étude on ne retient qu'un critère simple: sont concernés les étudiants qui ont "durablement" interrompu leurs études supérieures. Compte-tenu du fait que le questionnaire est passé au cours de la troisième année scolaire qui suit l'inscription, on considérera comme "en insertion professionnelle" tout étudiant *n'ayant poursuivi aucune étude* entre sa sortie de l'Université et la date de l'enquête. Le nombre limité de reprises après deux ans d'interruption permet de penser que la borne ainsi fixée est satisfaisante.

b. *Formation initiale et post-initiale: un partage difficile.*

Le choix de l'"insertion professionnelle" implique de dissocier l'insertion au sens strict et la reprise d'activité professionnelle : ceci s'avère très difficile en histoire, où un bon nombre des étudiants finissent leurs études en occupant un emploi d'enseignement qui préfigure leur activité future. Il y a ainsi un continuum et le critère d'âge (<28 ans) retenu par le CEREQ est alors assez artificiel.

Pour cette raison, et aussi parce que les effectifs étudiés sont faibles, la population retenue comprend *tous* les étudiants qui ont arrêté ("définitivement") leurs études.

## II. La méthode d'enquête.

### 1. PRINCIPES GENERAUX.

Les données ont été collectées grâce à une enquête postale exhaustive comprenant deux envois et une relance téléphonique sélective.

Le rendement brut des envois a été de l'ordre de 45%, ce qui est peut paraître assez faible, mais le rendement net, c'est à dire en excluant les personnes qui n'ont pu être jointes (N'habite pas à l'adresse indiquée) est très convenable : 58%. Ce point est très important, dans la mesure où nous ne disposons que d'un *échantillon*. Or, si le taux de sondage est élevé, le fait que l'échantillon ne soit pas aléatoire fait courir le risque de biais importants.

Plusieurs méthodes sont envisageables pour limiter ce risque. On s'efforce souvent de réaliser des interviews de non-répondants. En raison de la lourdeur d'une telle opération, et de son coût, nous n'y avons pas procédé. En revanche, certaines corrections ont été effectuées.

## 2. UNE DOUBLE CORRECTION SUR LA BASE D'UNE ANALYSE DES NON-REPONSES.

Le fait que nous disposions de certaines variables "standards" issues du fichier de l'Université nous a incité à procéder à une analyse statistique des personnes non jointes à l'issue des deux premiers envois. Un troisième envoi a été effectué auprès de certaines d'entre elles, sélectionnées en fonction de critères significatifs.

L'échantillon a été ainsi assez bien redressé. Les différences de structures observables entre le fichier initial et le fichier des répondants ont été corrigées par application d'un coefficient de redressement équilibrant les taux de réponse des diverses Universités (structure régionale) et des niveaux d'études atteints.

### **III. Conclusion générale. Validité des résultats.**

#### 1. LIMITATIONS GENERALES A L'INTERPRETATION.

##### *Effectifs faibles.*

En faisant l'hypothèse que les répondants sont un échantillon aléatoire de la population totale, les résultats obtenus sont affectés d'erreurs aléatoires non négligeables, du fait des faibles effectifs concernés. La validité des enquêtes par filières de ce type ne peut être parfaitement établie que par deux moyens :

- une augmentation du taux de réponse, qui suppose une plus grande sensibilisation des étudiants, une troisième relance postale systématique, suivie d'une relance téléphonique sélective. C'est ce schéma qui était initialement prévu, mais il n'a pu être réalisé : les opérations d'extraction ont été retardées pour des raisons administratives diverses, en particulier par la surcharge de travail que la contractualisation a fait subir aux Universités.

- une *répétition* dans quelques années, non pour étudier les évolutions, mais plutôt pour assurer les résultats "structurels".

Il est de tradition lorsque les chiffres absolus sont affectés d'erreurs importantes de ne pas calculer les pourcentages ; compte-tenu du fait que le lecteur comble de lui-même ce qu'il considère comme une lacune, j'ai préféré les fournir, tout en précisant que leur validité est limitée.

A titre indicatif, nous fournissons ici les incertitudes *en cas d'échantillonnage purement aléatoire*, qui devraient être des *valeurs par excès*, puisque l'échantillon est stratifié :

L'intervalle de confiance théorique est de l'ordre de +/- 5 points sur un pourcentage comme celui de l'emploi stable (90%). En d'autres termes, il existe 95 chances sur 100 que le résultat vrai soit compris entre 85 et 95%. Dans le même ordre d'idée, le chômage (<2% sur l'échantillon) a plus de 95 chances sur 100 d'être inférieur à 5%. L'écart absolu le plus important concerne les pourcentages proches de la moyenne. Une fréquence de 50% est affectée d'un intervalle de confiance de +/- 9 points.

#### 2. VALIDITE INTERNE DES RESULTATS ANALYTIQUES.

Les tableaux croisés doivent également être interprétés avec prudence. On doit cependant préciser que le faible effectif de l'échantillon n'empêche pas de tirer des conclusions valables sur les différences existant entre les sous-catégories définies par les modalités d'une variable (ex: homme, femme pour la variable sexe etc.).

Tous les tableaux utilisés dans l'étude sont statistiquement significatifs, c'est à dire que la probabilité que la conclusion tirée soit dûe à un hasard d'échantillonnage malencontreux est inférieure à 5% (test du khi deux).

La validité du test elle-même étant douteuses lorsque les effectifs théoriques d'une (ou deux cases) sont inférieurs à 5 : certains regroupements ont été opérés pour tenir compte de cette difficulté, ce qui explique le manque de détail de certaines nomenclatures.

De plus, les conclusions n'ont été explicitement formulées que dans le cas où les tableaux avaient une bonne cohérence interne (évolution régulière et/ou plausible d'une modalité à l'autre de la variable) et externe (recoupement avec d'autres renseignements ou informations).

Le redressement effectué a dans l'ensemble des conséquences assez faibles sur tous les indicateurs principaux retenus. L'échantillon non redressé donnerait dans tous les cas une idée légèrement plus favorable de l'insertion. En effet, il contient un plus grand nombre d'étudiants ayant réussi, davantage diplômés etc., dont la situation moyenne est meilleure.

## **Annexe 2. Dernier emploi occupé: liste des appellations de profession (fournies par les enquêtés).**

accompagnatrice conferenciere	conseiller education	juriste d'entreprise
adjointe de fabrication editorial	conseillere principale education	laborantine
agent de bureau	conservateur service art dans	livreur
agent de securite	banque	maitre auxiliaire
allocataire d'enseignement et recherche de droit public	conservateur stagiaire	maitre auxiliaire 2 college prive
animateur de formation	controleur impots	maitre auxiliaire 2 documentaliste
animatrice 2°categorie	delegue regional assoc formation	en
archiviste	diplomate	maitre auxiliaire 2 hist geo
archiviste documentaliste	directeur societe de commerce international	maitre auxiliaire de conseiller education
assistante etudes en urbanisme	documentaliste	maitre auxiliaire documentation
attache administration centrale	documentaliste chargee de	maitre auxiliaire en
attache administration scolaire et universitaire	l'informatisation	documentation
attache prefecture	eleve inspecteur impot	maitre auxiliaire hist geo
bibliothecaire	employe de banque	maitre auxiliaire
bibliothecaire adjointe	employee de bibliotheque	militaire de carriere
bibliothecaire enfants	enseignant college public	operateur internat
bibliothecaire vacataire	enseignant francais langue etrangere	operatrice service des renseignements
cadre administratif	enseignant histoire geographie	pegc
caissiere contrat etudiant	enseignant lycee international	pegc lettres anglais
certifie stagiaire hist geo	enseignante esp	pegc section 1
charge de mission ministere des affaires etrangeres	gestion administrative comptable	permanente dans association de formation
chargee de communication	gestionnaire du patrimoine	pigiste
chargee de communication institutionnelle	gestionnaire stock	plp1 l - h
chef agence publicitaire	guide conferenciere	plp2
chef de rayon epicerie	instituteur	plp2 lettres hist
conferenciere histoire de l'art	institutrice	preparateur de commandes
	institutrice educatrice	presentateur fr3
	ita au cnrs	principal de college
	journaliste	